DEPARTEMENT DU CHER



MAIRIE DE NANÇAY 18330

Téléphone : 02.48.51.81.35 E-mail : mairie@nancay.fr

Nombre de conseillers en exercice :

CACICICE.

Présents:

Votants:

Date de la convocation : 08/10/2025

Date d'affichage : 08/10/2025

OBJET : Augmentation des loyers au 2 rue de l'Enclos

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2025

DÉLIBÉRATION N°2025 10 007

L'an deux mille vingt-cinq le seize octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Nançay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents: Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, MARY

Messieurs BAILLY, LEFEVRE, PERRIER, RAGOBERT, URBAIN.

Excusés:/

Absents: Mesdames GUÉRU, LE BEUF,

Messieurs BARRÉ, BONNOT, IMBAULT.

Secrétaire: Madame Murielle BOUGIS.

Vu l'indice de référence des loyers du 3^{ème} trimestre 2024 : 144.51, Vu l'indice de référence des loyers du 3^{ème} trimestre 2025 : 145.77, ce qui représente une augmentation des loyers de 0.87 %,

le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'appliquer cette augmentation au loyer du logement occupé par Madame Davina FECHE, à compter du 1^{er} novembre 2025. Le loyer mensuel sera de 348.91 € au lieu de 345.90 €.

Fait à Nançay, le 17 octobre 2025

La secrétaire, Le Maire,

Murielle BOUGIS. Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 17 octobre 2025.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-Préfecture le :

Publié ou notifié le :